A.P FOOD
Société à responsabilité limitée au capital social de 200.000 euros
Siège social : 15-17 Impasse Bloch Praeger - 93120 LA COURNEUVE
927 459 925 R.C.S. BOBIGNY

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME



Monsieur Abilasan SIVANESAN
Gérant

Bilan actif

Postes	Brut	Amort. & dépréc.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement (II)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	2 500	1 229	1 271	2 104
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels et outillage industriels	67 268	8 544	58 724	64 366
Autres immobilisations corporelles	1 697	259	1 438	507
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	55 764		55 764	38 451
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (III)	**127 228**	**10 032**	**117 197**	**105 428**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits finis				
Marchandises	157 705		157 705	160 407
Avances et acomptes versés sur commandes				16 313
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	422 238		422 238	146 268
Autres créances	8 133		8 133	18 615
Charges constatées d'avance				10 044
Capital souscrit - appelé, non versé				
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	34 112		34 112	11 767
TOTAL ACTIF CIRCULANT (IV)	**622 187**		**622 187**	**363 413**
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	**749 415**	**10 032**	**739 384**	**468 841**

Bilan passif

Postes	31/12/2025	31/12/2024
Capital (dont versé...)	200 000	200 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écarts d'équivalence		
RÉSERVES		
Réserve légale	973	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	18 488	
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	97 974	19 461
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	**317 435**	**219 461**
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (I BIS)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS (II)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	39 560	48 526
Emprunts et dettes financières diverses	37 639	47 200
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		1 011
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 009	108 204
Dettes fiscales et sociales	41 258	14 439
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	49 482	30 000
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (III)	**421 948**	**249 380**
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (IV)		
TOTAL PASSIF (I + I BIS + II + III + IV)	**739 384**	**468 841**



CECCA ETOILE

SIREN : 830005393

10 RUE EMILE ALLEZ, 75017 PARIS 17

www.cecca.fr

A.P FOOD
Société à responsabilité limitée au capital social de 200.000 euros
Siège social : 15-17 Impasse Bloch Praeger - 93120 LA COURNEUVE
927 459 925 R.C.S. BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 19 MAI 2026

DEUXIÈME RESOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025)

L'Assemblée Générale, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 97.974,48 euros de la manière suivante :

- Au poste « Réserve légale »,
  La somme de 19.026,96 euros,
  Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 20.000,00 euros.

- Au poste « Autres réserves »,
  La somme de 78.947,52 euros,
  Dont le solde créditeur sera ainsi porté à la somme de 97.435,24 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende depuis la constitution de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des droits de vote concernés.

Extrait certifié conforme

La Gérance

